

DOCUMENT

Date : 26 novembre 1981

Sources : Sud-Ouest - Archives privées de Jean-Marc Printz

Titre : Radio-Andorre: Le personnel ne veut pas être spolié.

Descriptif : Communiqué du personnel de Radio-Andorre face à la décision de l'administrateur provisoire de la station de mettre fin à leurs contrats de travail.



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Radio Andorre : Le personnel ne veut pas être spolié

LE PERSONNEL de Radio Andorre fait savoir dans un communiqué qu'il souhaite soit la levée du séquestre par le juge épiscopal, soit une rencontre entre les deux parties concernées par le litige « afin de trouver dans les meilleurs délais une solution satisfaisante au grave problème social qui touche le personnel de Radio Andorre depuis avril 1981 » (1).

Le personnel estime que l'actif de l'entreprise « permet d'éponger largement le passif » et il se dit « scandalisé » par le procédé de l'administrateur de

faillite de Radio Andorre qui lui a demandé, vendredi dernier, de reconnaître par écrit que la fermeture des deux stations andorranes par le conseil général impliquait « la fin des contrats de travail ».

Cette demande, explique le communiqué, équivaut à inviter le personnel à donner sa démission en renonçant à ses indemnités et aux quatre mois de salaire en retard.

(1) On sait que depuis cette date un conflit oppose le Conseil général des vallées — favorable à la création d'une radio nationale andorrane — aux représentants des coprinces, l'évêque de Seo de Urgel et le président de République française. Récemment, un protocole d'accord entre les deux parties prévoyait la création d'une commission provisoire de gestion de Radio Andorre et de Sud Radio en attendant l'installation de la future radio de la principauté. Mais ce protocole fut dénoncé par le Conseil des vallées qui exigeait la présence d'un seul représentant pour les deux coprinces à cette commission, au lieu de deux — en alternance — proposé par les coprinces. L'assemblée Magna, la plus haute instance d'Andorre, ayant décidé depuis la fermeture des deux stations, seule Sud Radio a repris ses émissions depuis un émetteur installé au Muret (Haute-Garonne).

En ce qui concerne Radio Andorre, qui a cessé ses émissions depuis avril, le personnel ne perçoit plus de salaires depuis juillet.

Déclarée en faillite en septembre, la station fondait son nouvel avenir sur la signature du protocole d'accord. La dénonciation de celui-ci lui porte donc un coup fatal.

Sud-Ouest 26 novembre 1981